

Convocation à l'assemblée constitutive

LES CONCERTS DE LA CHIESAZ

Les organistes, épaulés par une petite équipe, ont le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée constitutive de l'Association dans la salle de paroisse de la cure de Saint-Légier, le jeudi 11 février 2016 à 19 heures.

Ordre du jour :

- 1 Accueil et adoption de l'ordre du jour
- 2 Etablissement de la liste des présents, membres fondateurs
- 3 Adoption des statuts
 - Discussion article par article
 - Vote de l'ensemble des statuts
- 4 Election du Comité
- 5 Election du ou de la Président-e
- 6 Election de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant
- 7 Montant de la cotisation 2016
- 8 Communications diverses
- 9 Collation



La salle de paroisse est située au rez-de-chaussée de la cure de Saint-Légier, route des Deux-Villages 81, 1806 Saint-Légier – La Chiésaz, juste en face de l'auberge communale.

Arrêt de train : La Chiésaz
Parking en face de l'église

Les Monts-de-Corsier, le 19 janvier 2016

Pour l'équipe de préparation : Suzanne Gentizon